



Réinventons la fabrique du droit !

le 19 octobre 2017 - Laure Lavorel - Droit



Va-t-on devoir remiser nos fonctionnements paisibles et ancestraux de juristes comme nos accessoires de plage de fin d'été ? Si le soleil brille encore pour quelques semaines, la rentrée s'est annoncée technologique et disruptive.

Cette année encore nous nous précipiterons pour découvrir les nouveautés : blockchain, bitcoin, Hackathon, legalTech... on les connaissait déjà mais cette fois elles reviennent plus grandes, plus fortes aussi, muries par leurs expériences estivales et stimulées par des levées de fonds historiques.

Soyons honnêtes nous étions impatients de les retrouver mais mesurons-nous les transformations anthropologiques qu'elles pourraient entraîner sur la planète juridique ?

Ces nouveaux modes de digitalisation vont nous surprendre. Et nous déranger. Fini l'engouement pour les plateformes traditionnelles, sécurisées, conformes aux règles de la protection de la vie privée, et bienvenu dans le grand frisson des nouveaux outils qui se répandent sur le marché globalisé.

Ils vont bousculer notre savoir mais aussi notre savoir-faire. Il n'est plus question de repartir pour un confortable ronronnement de reprise. Cette fois-ci le retour en arrière ne sera pas de mise.

Les LegalTech déferlent sur le marché, fortes d'offres attractives. Elles nous forcent à repenser notre pratique et à revoir nos organisations. Elles sont l'avatar juridique de la transformation digitale que vivent nos entreprises et nos clients.

Pensions-nous sincèrement y échapper ? L'astéroïde numérique n'a pas épargné le monde des juristes. Et elle entraîne à sa suite la cohorte des technologies innovantes. Nous allons devoir à nouveau nous pencher sur leur légalité, leur conformité et leur opposabilité.

Le bonheur avec le digital c'est qu'il force tout le monde à innover, même les juristes !

Et il impose de former les professionnels sur les nombreux sujets qui éclosent dans le sillage des nouvelles technologies ; or la magie du digital est qu'il porte également une transformation numérique des moyens de formation eux-mêmes.

Les nouveaux outils s'appellent les MOOCs, les SPOCs, les Legal University etc... et apportent la souplesse d'une formation continue interactive, flexible, à mi-chemin entre le Tutorial et le cours magistral. Les juristes adorent, jeunes et vieilles générations confondues. C'est le pouvoir du story telling, de l'image nomade que l'on consulte dans le métro, chez soi ou entre deux réunions sur son portable ou son mobile. Les modules sont aussi brefs que pratiques, loin des leçons inaugurales d'un autre temps.

Alors il ne nous reste plus qu'à nous mettre à la tâche. Comprendre et interpréter les nouveaux modes de connexion, renforcer nos savoirs, en tirer les conséquences réglementaires, y découvrir les trous noirs législatifs pour encore et toujours nous assurer que nous pourrions fabriquer les contours d'un cadre consenti et maîtrisé, protecteur des intérêts de tous et transparent pour les pouvoirs publics.

Il en va alors de notre devoir de nous soucier de la mutation de nos professions. Réinventer le droit et sa fabrication tel est le double défi que nous allons relever. Parce que nous sommes et demeurerons au service de nos organisations et des usagers du service public de la Justice.

C'est à ce prix-là, et à ce prix-là seulement, que nous pourrions voir prospérer un marché digitalisé expurgé des dangers de la clandestinité et loin des soupçons de toute forme de criminalité.

Sur les routes de l'antiquité le droit permettait déjà d'assurer la fiabilité de la prospérité. La digitalisation ne modifiera pas cette exigence. Le GDPR non plus !

Alors ? Avocats, Juristes, Universitaires, Magistrats, Notaires, Huissiers, retrouvons-nous pour repenser la fabrique du droit au Grenelle du droit qui aura lieu à Paris le 16 novembre prochain.

Par Laure Lavorel, Managing Assistant General Counsel EMEA, CA Technologies, administratrice du Cercle Montesquieu



Affiches Parisiennes

Journal d'annonces légales et d'information juridique

- > Pour plus de contenu, papier + web
- > l'accès aux annonces légales,
- > l'accès aux ventes aux enchères.



> Abonnez-vous <